



5 Rue des Myosotis 64000 PAU
SIRET 533 126 595 00016 - R.N.A. W643004980

Compte-rendu de la Réunion du Conseil d'Administration du vendredi 3 mai 2024

Etaient présents : Edith BAGUET
Félix RULLIERE
Olivier JÉGOUZO
José DA COSTA
Jean-François MAISON
Jean SOUBERBIELLE GRADA

Excusés : Sylvain SERRA
Marie Thérèse PERMASSE LABIE

Sur convocation du Président Olivier JÉGOUZO, nous nous sommes réunis au 24 rue des Bleuets à PAU, pour aborder les sujets suivants :

- Choix pour le menu et le prix du repas de l'Association de quartier
- Revêtement des chaussées

Menu et prix du repas de l'Association du Quartier

Pour ce premier sujet, nous avons à trancher, en vue du Repas de Quartier que nous organisons pour le 1^{er} juin prochain, sur le maintien des traditionnelles grillades ou le remplacement par un plat préparé par un traiteur (axoa de veau, paella, couscous...). L'optique était d'apprécier les avantages vu les inconvénients d'une solution sollicitant moins les membres dévoués aux grillades, et avec une logistique simplifiée. Pour évaluer cette option nous nous sommes notamment basés sur un devis établi par un charcutier-traiteur reconnu établi aux Halles de PAU.

Les ordres de grandeur constatés pour ce type de prestation étant tous les mêmes, et l'Association ne pouvant absorber le coût de ce changement, nous avons finalement préféré l'écarter. Il aurait fallu sinon augmenter davantage le coût de l'inscription au repas, ce que nous ne souhaitons pas. Nous avons donc décidé de revenir aux grillades en proposant 3 viandes (chipolatas, merguez et poulet mariné). Et comme les années précédentes, des volontaires sont demandés pour faire les grillades, ainsi que des personnes pour nous prêter des planchas.

Nous restons également fidèles à la tradition de l'Association qui est d'offrir l'apéritif et le café.

En dépit de cette volonté de ne pas surcharger le coût du repas, et compte tenu de l'augmentation des prix sur l'alimentation, nous avons cependant été contraints de modifier le prix de l'inscription au repas, qui se détaille donc ainsi :

12,00 € pour un adulte adhérent

14,00 € pour un adulte non adhérent

8,00 € pour les enfants de 7 à 12 ans

Gratuit pour les moins de 6 ans et moins

Revêtement des chaussées :

Nous avons constaté que les services techniques de la ville de PAU ont comblé partiellement les trous des chaussées de nos lotissements. Après échange avec un des agents techniques réalisant ces travaux, ce travail est semble-t-il provisoire et ne modifie pas la précédente réponse du service technique de la ville de PAU. Pour rappel, la mairie de Pau nous avait effectivement informés que les travaux demandés par notre Association étaient identifiés et seraient réalisés sur les trimestres 2 ou 3 afin de bénéficier de conditions climatiques favorables.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Pau le 6 mai 2024 ,
Pour le Président Olivier JÉGOUZO

